

# La lettre du Maire

BILAN À MI-MANDAT

SEPTEMBRE 2011 - N°5



Chères Roquettannes, Chers Roquettans,

Trois ans depuis notre élection, trois ans de travail acharné avec l'ensemble de l'équipe majoritaire.

Aujourd'hui, malgré tous les problèmes rencontrés, j'éprouve une certaine satisfaction de constater que notre commune est désormais en capacité de faire face aux défis à venir. Il m'est donc apparu nécessaire de dresser un bilan de ces trois années de travail. Pour cela il faut partir de la situation que nous avons trouvée à notre arrivée, n'en déplaise à ceux qui nous ont laissé l'héritage d'une commune en grande difficulté financière.

Le premier chantier, après l'élection, a été de réaliser un audit global de toutes les fonctionnalités de la mairie. Un plan d'actions prioritaires et pluriannuel comprenant 20 thèmes de réfections et 300 actions a été défini, sous réserve de rétablir préalablement l'équilibre des finances.

## UNE COMMUNE EN DIFFICULTÉ :

**2004 - 2007 :** fin des investissements de l'équipe Giacomoni, rien d'autre, début du délabrement. Chemins dégradés, signalisation routière plus aux normes, école du village menacée de fermeture, matériels obsolètes, etc. L'étude du budget voté par l'ancienne municipalité avant les élections laissait prévoir un déficit de 450 000 € que nous pensions résorbable par un plan d'économie musclé.

Des «oublis» inexplicables l'ont porté à près de 800 000 € !

- 106 000 € illuminations de Noël 2006, 2007 oubliés et 53 000 € encore oubliés pour 2008 ;
- 150 000 € prime de fin d'année et charges des employés oubliés ;
- 260 000 € recettes de la vente d'un terrain n'appartenant pas encore à la commune, (revendu depuis 650 000 € après achat) ;

- vente de la maison Taulanne 400 000 €, et 1 million d'euro pour le terrain de la base de loisirs ;
- titularisation de sept employés.

Si, comme en 2001, nous avions dénoncé ce budget, vous auriez subi une augmentation d'impôts de plus de 50% et la commune aurait été mise sous tutelle. Avec réalisme (et courage), nous avons réajusté les taux et engagé un plan drastique d'économies, ce qui a permis d'investir 1 300 000 € en trois ans.

## ECONOMIES ET REMISE AUX NORMES.

**2008 – 2010 :** Grâce à la mise en œuvre du plan d'économies, nous avons moins dépensé en 2008, 2009, 2010 qu'en 2007 ! Nous avons aussi inversé la tendance à la hausse des frais de personnel (+ 35 % entre 2004 et 2007 !), qui ont baissé de 220 000 € en 2010. Cela a permis de virer 550 000 € à la section investissement en 2 ans, ce qui est indispensable si on veut assurer l'entretien de la commune.

A noter que l'existence d'un plan d'action prévisionnel permet de faire coïncider les travaux de voiries avec ceux prévus par les syndicats (eau, assainissement...) Ceci limite la gêne aux usagers et engendre des économies importantes. Exemple : la reprise de l'enrobé du chemin des Gourquettes a coûté 12 000 € au lieu de 30 000 €.

## DE GROS DOSSIERS RÉGLÉS OU EN COURS

2008, logement social : avec 74 logements sociaux en face d'Intermarché, 25 prévus dans le programme Clos de Siagne et 111 dans le programme «Barale» nous aurons plus que doublé le parc locatif social de la commune. A noter aussi que 20 appartements du «Clos de Siagne» et 10 villas Kaufman ont bénéficié du dispositif Pass Foncier permettant d'accéder à la propriété dans des conditions financières exceptionnelles, La Roquette ayant été la première commune du département à mettre en place ce dispositif.



City stade



Hydrants



Chemin de la commune



Entrée de ville



Abris containers



Entrée de ville



Cimetière



Self école village



Travaux mairie



Bd des Floribondas



Peinture bâtiments



nettoyage de la mairie

## DANS TOUTE LA COMMUNE

### ENVIRONNEMENT

2009 - panneaux de «Bienvenue à La Roquette» et plan de la commune ;  
2010 - Jardin Hajal 12 000 € et suspensions  
2011 - portiques entrée de ville et suspensions village 8 000 €

### MATÉRIEL :

2008 - 2010 - renouvellement parc informatique (1/4 par an) ; renouvellement véhicules  
2009 - camion services techniques 20 000 €  
2010 - véhicule police municipale 28 000 €  
2011 - véhicule isotherme pour la livraison des repas à domicile 25 000 €

### DIVERS VOIRIES

2009 - mises aux normes ralentisseurs 7 000 €  
2008-2010 - reprises de voirie 25 000 €

### ASSAINISSEMENT (SYNDICAT SIAUBC)

2008 - 2010 - boulevard de la République et chemin du Moulin  
2011 - chemins des Gourguettes, de Cravesan et de la Levade (884 000 €).

### SÉCURITÉ - INCENDIE

2008 - 2010 fin du programme des hydrants et changement des canalisations 177 000 €

### SÉCURITÉ

2008 - 2010 remise aux normes des panneaux de signalisation 70 000 €

### POINTS DE COLLECTE DÉCHETS

2008-2010 - local Bastidasses ; tri sélectif mairie ; local bd des Mimosas/ Gourguettes ; local bd du 8 mai (Mimosas) ; local hameau Saint-Jean  
2012 - bornes enterrées au village ; local chemin de la Levade

### RENOUVELLEMENT MATÉRIEL

2008 - 2010 cuisines	75 000 €
services techniques	21 000 €
stade (tondeuse)	22 000 €
réceptions (tentes)	10 000 €



Déjà réalisés

Projets à réaliser

## VOIRIE

### FLORIBONDAS 2

2008 - fin de travaux enrobé 44 000 €  
2011 - busage-enrochement 35 000 €

### CHEMIN DE LA BASTIDASSE 7

2011-2012 - étude en cours, réfection enrobé 95 000 €

### CHEMINS DU FOUR ET DE LA FONTAINE 6

2011 - réfection enrobé lors des travaux du SICASIL 14 000 €

### CHEMIN DE LA CAILLENQUE 8

2010 - réfection enrobé - travaux du SICASIL

### CHEMIN DE LA COMMUNE 13

2009 - réfection enrobé et création de voies piétonnes (financement Conseil général)

### CHEMIN DES GOURGUETTES 9

2011 - reprise des enrobés lors des travaux de raccordement de l'assainissement 12 000 €

### CHEMIN DE LA VEINE 12

2011 - réfection enrobé et éclairage public, enterrement câbles 180 000 €

### BOULEVARD DES MIMOSAS 10

2011 - création de trottoirs et busage eaux pluviales 22 000 €

### CHEMIN MEAYNE 21

2009 - bouchage des trous 6 000 €

### CHEMIN DES ROQUES 24

2012 - Etude en cours - élargissement

### CHAPELLE SAINT-JEAN 20

2011 - création de trottoirs lors des travaux du SIAUBC 20 000 €

### CHEMIN DE POURSEL 19

2012 - réfection enrobé, enfouissement éclairage (en commun avec Cannes) 85 000 €

### CHEMIN DE SAINT-GEORGES 22

2012 - réfection enrobé (Pôle Azur Provence) 45 000 €

### CHEMIN DE LA LEVADE 18

2011 - Assainissement et enrobé (financement syndicat SIAUBC) 884 000 €

### CIMETIÈRE 1

2010 - création caveaux 50 000 €  
2011 - reprise des allées  
2012 - création ossuaire, reprise concessions, parking, jardin du souvenir 85 000 €

### BOULEVARD DU 8 MAI 3

2011 - fleurissement : suspensions 3000 €  
Eglise 5 000 €

### CITY-STADE 5

2010 - remise en état du city-stade à l'abandon 32 000 €

### ECOLE DU VILLAGE 4

2008 - mise aux normes sécurité 20 000 €  
2009 - self + entretien 45 000 €  
2010 - clôture + peinture 35 000 €  
2011 - huisseries - volets - stores - fenêtres 48 000 €

### MAIRIE 11

2010 - mise aux normes thermiques (isolation, VMC double flux, chauffage, ...) création de 9 bureaux. 206 000 €

### ECOLE SAINT-JEAN 15

2008-2010 - Travaux sécurité, chaudière 40 000 €

2011 -  
Rénovation toilettes, véranda, cour 117 000 €  
remise en état du parking de l'école 30 000 €  
cuisine, changement huisseries 50 000 €

### HAMEAU SAINT-JEAN 16

2010 - arrêts de bus PMR 8 000 €  
2009 - réfection parking 10 000 €

### SERVICES TECHNIQUES 14

2011 - goudronnage de la cour et aménagements 60 000 €

### CANAL DE COLLATURE 17

2009 consolidation du canal collature 8 000 €

### BASE DE LOISIRS 23

2011 - étude globale d'extension et d'aménagement de la base de loisirs 16 000 €  
- extension et remise en état du terrain de foot, clôture ; rénovation complète de l'éclairage foot - tennis ; clôture sécurisée ; extension pool-housse tennis et foot ;  
2012 - construction de l'Espace culturel et sportif par Pôle Azur Provence 5 000 000 €  
- déplacement skate-park et création d'une aire de jeux ballons ; création du 2<sup>ème</sup> padel  
total des travaux 700 000 €

**2009, Traitement des déchets :** la menace de l'installation dans la plaine d'une usine de déchets surdimensionnée (trois fois le projet actuel réparti sur Cannes CVO et Grasse CVE), a pu être évitée grâce à la mobilisation de tous : élus, associatifs, délégués de quartiers, Groupe expert et à l'appui de Chanel et de notre Députée Michèle Tabarot. Il faut savoir que sans leur aide ce succès n'aurait pu être obtenu.

**2009 – 2010, Nuisances aériennes :** la mise en place de nouvelles mesures permet d'espérer une amélioration substantielle : classement de l'aéroport en catégorie B, mise en place d'outils de suivi des trajectoires et de mesure permanente du bruit... Autant de mesures ciblées, défendues âprement par les élus, le combat continue.

**2008 – 2010 : Maîtriser les dépenses de personnel :** la nouvelle organisation se met en place et permet de ne pas remplacer certains départs en retraite. Nous profitons de cette lettre pour remercier le personnel municipal pour son attitude pro active dans ce changement et son professionnalisme au service de tous.

**2008 – 2010 : Environnement et fleurissement :** cette année est celle de la rénovation des entrées de ville et de la pose de nouvelles suspensions dans la traversée du village. De nombreux abris points de collecte ont été rénovés et lorsque c'est possible, la priorité est donnée à la mise en place de containers individuels.

**PLU :** considérablement retardé par la menace de l'usine de traitement des déchets dans la plaine, et le refus de tout déclassement de terrains agricoles, le dossier est en phase de finalisation avec les services de l'Etat, pour fin 2011.

**Dossier Village :** le refus par le Conseil général de la tranchée couverte proposée par nos prédécesseurs (coût > 20 millions €) nous amène à présenter un dossier plus abouti. L'étude par un cabinet d'urbanisme est en cours. Rien n'est arrêté, dès sa validation par le Conseil général, ce projet

sera présenté à la population et en priorité aux habitants du village concernés. Le feu tricolore sera posé fin 2011.

**Base de loisirs :** un projet global d'aménagement a été étudié. Il comprend l'implantation de l'espace culturel et sportif : 1800 m<sup>2</sup> de bâtiment abritant une salle de spectacles de 420 places, un dojo et une salle de danse de 150 m<sup>2</sup> chacun, les locaux de l'école de cirque et 180 places de parking. La livraison est prévue début 2013. De nombreux travaux d'amélioration de notre base accompagneront cette installation (voir p 2 & 3)

### **Et le village modèle ?**

Préalable : Faire de La Roquette un village modèle impliquait, avant tout, de rétablir une gestion saine des finances et la remise en état du patrimoine communal. Ensuite, un «village modèle» doit se développer harmonieusement : logement social de qualité, urbanisation maîtrisée grâce au PLU, extension de notre base de loisirs et remise en ordre de marche du vieux village, qui mérite mieux que son sort actuel.

### **Alors «village modèle» ?**

Peut être pas encore, mais l'objectif reste bien présent. Confucius disait : «L'expérience est une lanterne accrochée dans le dos, qui éclaire le chemin parcouru». Pour devenir un village modèle, il faut aussi qu'elle éclaire celui qui reste à parcourir. Et il y en a ! ... Et on y travaille !

Votre dévoué  
André Roatta, Maire

